



## **La Régie foncière se dote d'un nouveau site internet**

Bruxelles, mercredi 17 février 2016

La Régie foncière de la Ville de Bruxelles a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2003. Elle a pour mission de gérer et de développer le patrimoine privé de la Ville (c'est-à-dire celui loué aux particuliers et au privé). Grâce à une politique volontariste du Collège des Bourgmestre et Echevins, ce patrimoine n'a eu de cesse de s'enrichir ces dernières années. Actuellement la Régie possède :

- 3.314 logements
- 600 commerces
- 1.400 emplacements de parking, dont 48 pour moto
- Des biens prestigieux concédés via des baux emphytéotiques

D'ici 2018, le nombre de logements devrait augmenter de 695 unités.

Depuis sa création, la Régie a pour vocation d'être le partenaire logement des Bruxellois. Pour mieux servir et accompagner ses locataires et les nombreux candidats-locataires, une extension du site de la Ville a été créée. Ce site a été conçu pour délivrer l'information la plus complète et efficace possible. Il est résolument orienté « client ». En effet, en plus d'évoquer l'institution et son actualité, il fournit l'information indispensable tant aux candidats-locataires dans leur recherche d'un bien qu'aux locataires en leur qualité de preneur.

Nul doute que cette nouvelle interface va satisfaire ses nombreux visiteurs quand on sait que le seul outil de recherche immobilière est la troisième page la plus consultée du site de la Ville. **Mohamed Ouriaghli (PS)**, Echevin du Logement et de l'Informatique, souligne sa vision stratégique et les développements à venir : *« L'objectif est d'accroître la simplification des tâches administratives. Pour l'instant, les citoyens peuvent s'inscrire et renouveler leur inscription à distance, grâce à un lecteur de carte d'identité. Ils peuvent aussi parcourir, de façon dynamique et visuelle, la liste des vacances locatives, mise à jour une fois par semaine. D'ici la fin de l'année, ils pourront émettre en ligne leur candidature pour un bien. En plus du gain de temps et de déplacement pour le candidat, cela permettra de désengorger l'agence locative et d'optimiser l'efficacité ».*

Adresse du site : <http://regiefonciere.bruxelles.be/>

Cabinet de l'Echevin Ouriaghli Alexandre Van der Linden 02/2794135 – 0485/190692 <a href="mailto:alexandre.vanderlinden@brucity.be">alexandre.vanderlinden@brucity.be</a>
--